

LA PARTICIPATION CITOYENNE

GUIDE DE RÉFÉRENCE [SYNTHÈSE]



LA PARTICIPATION CITOYENNE

GUIDE DE RÉFÉRENCE [SYNTHÈSE]

(Mise à jour 2007)

Synthèse rédigée par Line Marcoux

En collaboration avec

Maryse Ruel

Nathalie Durocher

Christiane Thibault

Simon Bolduc

Tiré du document original

La participation citoyenne : guide de référence.

Rédigé par Simon Bolduc

Ce document a été produit en collaboration, par :

Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

Arrondissement de Fleurimont de la Ville de Sherbrooke

Chaire J.W. McConnell de développement local de l'Université de Sherbrooke

Dans le cadre du projet

*La sensibilisation des leaders municipaux à la prise en compte et
à la participation citoyenne des personnes appauvries*

Pour toute information sur ce document ou pour se procurer une copie s'adresser à :

TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSMENT DE L'ESTRIE (TACAE)

187, rue Laurier, local 212

Sherbrooke QC J1H 4Z4

Tél. : 819 829-3822

Courriel : tacae@infol.net

ISBN 2-923130-07-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec (2005)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada (2005)

Dans le présent document, nous avons tenté, autant que possible, de garder l'équilibre entre les genres, mais pour alléger le texte, nous avons dans l'ensemble privilégié l'emploi du masculin.



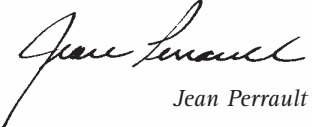
MOT DU MAIRE DE SHERBROOKE JEAN PERRAULT

La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie s'est penchée sur de grandes questions d'ordre démocratique pour aider les décideurs municipaux à relever avec plus d'efficacité le défi constant d'une meilleure participation et d'une plus grande inclusion des citoyens et citoyennes.

La publication de l'*Outil d'aide à la prise de décision : pour une prise en compte des personnes en situation de pauvreté dans nos municipalités* et du *Guide de référence sur la participation citoyenne* offre des pistes intéressantes pour mieux orienter nos décisions lorsqu'il s'agit de communiquer avec les citoyens, de choisir des programmes, des activités, ou encore les lieux les plus propices pour les tenir. Il s'agit d'outils sérieux, intéressants et qui ont le grand mérite de répondre à des principes de développement durable.

Je suis donc convaincu que tous les décideurs qui en prendront connaissance apprécieront de pouvoir examiner leurs décisions à la lumière des critères très pertinents qu'offrent ces outils de travail.

Il s'agit maintenant d'avoir le réflexe de les utiliser!


Jean Perrault



INTRODUCTION

D'abord créé en partenariat avec l'arrondissement de Fleurimont de la ville de Sherbrooke¹ et s'adressant à cette instance administrative, ce guide synthèse a été adapté pour les municipalités et les différentes organisations d'un territoire. Ce guide aborde une réflexion sur les possibilités de participation des citoyens aux décisions et aux orientations qui sont offertes au sein des organisations pour les partenaires et les citoyens.

Considérer les impacts de la pauvreté

Comme toile de fond de cette synthèse, la pauvreté est présentée comme une situation d'exclusion vécue par une partie de la population. L'idée est donc de favoriser une prise en compte des personnes en situation de pauvreté dans les décisions prises par les différentes organisations d'un territoire. Ce guide propose également des actions pour permettre un développement harmonieux de nos milieux de vie en favorisant l'inclusion de l'ensemble de la population.

La pauvreté a un impact sur le développement d'un sentiment d'appartenance de la population envers leur territoire. En effet, l'exclusion sociale que vivent les personnes en situation de pauvreté limite chez celles-ci le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté, puisque cette exclusion les isole dans leur misère. Cet isolement diminue leur niveau d'implication et joue de ce fait sur la qualité des interactions au sein des différents milieux de vie.

Au regard de la pauvreté, la logique à la base de ce texte est de favoriser la participation de tous les citoyens afin de ne pas créer des actions qui participent involontairement à la marginalisation des personnes. Ainsi cette synthèse, bien qu'elle propose quelques actions spécifiques envers les personnes en situation de pauvreté, encourage surtout une prise en compte de la diversité des acteurs et de leur réalité dans une démarche de participation citoyenne.

Dans le présent document, nous avons tenté autant que possible de garder l'équilibre entre les genres mais, pour alléger le texte, nous avons dans l'ensemble privilégié l'emploi du masculin.

¹ Document synthèse du Guide de référence « La participation citoyenne: guide de référence ». Pour document original voir à La Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie : 819-829-3822, taca@infoll.net



LE DÉVELOPPEMENT D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

1. Présenter la participation citoyenne

[1.1]

Les deux formes de participation citoyenne

Dans le cadre de ce document, la participation citoyenne prend principalement deux formes : la participation des citoyens aux décisions des organisations² et la participation des citoyens à la vie du milieu.³

[1.1.1]

Participer aux décisions

Une participation réelle aux décisions de l'organisation confirme que les citoyens peuvent être partie prenante des choix qui les concernent.

[1.1.2]

Participer à la vie du milieu

La participation citoyenne à la vie du milieu concerne toutes les activités que l'organisation propose aux citoyens et qui favorisent la rencontre entre eux et renforcent la cohésion sociale d'une localité.

Selon Maxwell (1996)⁴, par la cohésion sociale on fait référence à un contexte dans lequel « les gens ont l'impression qu'ils participent à une **entreprise commune**, qu'ils ont les **mêmes défis à relever** et qu'ils font partie de la **même collectivité**. La **cohésion sociale** se construit sur les **valeurs partagées** et un **discours commun** et sur la réduction des écarts de richesse et de revenu.

1.2 La participation citoyenne et la pauvreté

[1.2.1]

Soutenir les personnes en situation de pauvreté

La pauvreté est souvent synonyme d'**exclusion sociale**. Cette position d'exclue vécue par les personnes en situation de pauvreté fait généralement naître en eux un sentiment de honte. Ainsi, pour ces personnes, la participation à des activités sociales nécessite un soutien et le développement de liens de confiance avec des personnes significatives. Il est donc essentiel de pouvoir **apporter un soutien** à ces personnes afin de les accompagner pour faire face aux nombreux obstacles à leur participation (manque d'information, manque de confiance en soi, manque d'argent, etc.). Pour ce faire, une personne ressource dans l'organisation peut servir de lien de confiance avec les personnes en situation de pauvreté. Également, un partenariat peut être fait avec les organismes communautaires du milieu qui eux ont déjà des liens privilégiés avec ces personnes.

[1.2.2]

Combattre les préjugés

Il est essentiel de **combattre, chez l'ensemble des personnes impliquées, les préjugés liés à la pauvreté**. Favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté équivaut à **développer une attitude d'ouverture et de respect envers des réalités différentes**.

[1.2.3]

Réduire les coûts

Il faut garder en tête que la pauvreté est d'abord une question économique. Il est ainsi important d'être **vigilant en ce qui concerne les coûts relatifs à la participation** (du transport, du gardiennage, du petit repas que l'on prend durant la rencontre, etc). Il serait important que cette réflexion engendre des actions concrètes.

[1.2.4]

Faciliter l'accessibilité des communications

L'accessibilité des communications de l'organisation à l'ensemble de la population est un élément à considérer pour encourager la participation citoyenne. Pour ce faire, il faut considérer que ce n'est pas tout le monde qui possède une télévision, le téléphone et/ou qui lit les journaux. De plus, au Québec, il y a un taux important d'analphabètes. Pour rejoindre cette population, il faut adapter l'utilisation de l'écrit afin de faciliter sa lecture à l'ensemble de la population.

² Dans ce texte le mot organisation inclut les municipalités

³ Citoyens qui s'impliquent dans son milieu

⁴ MAXWELL, Judith (1996), Social dimensions of economic growth, Conférences commémoratives Eric John Hanson, Vol VIII, Université de l'Alberta

1.2 La participation citoyenne et la pauvreté (suite)

Voici quelques éléments à considérer lors de l'écriture des communications écrites. Il s'agit alors d'écrire pour être compris.

1. **Le Contenu** : Le texte donne l'essentiel du message, l'information est complète et l'objectif de ma communication est atteint.
2. **Langage** : Le vocabulaire est simple, familier, les nombres sont indiqués en chiffres et les termes techniques sont définis.
3. **Le style d'écriture** : Les phrases sont courtes et simples (sujet, verbe, complément), à la voix active, de forme affirmative et en style direct.



Les paragraphes sont courts, expriment une seule idée, sont reliés logiquement et le texte est aéré. Le ton est approprié au groupe cible, évite la condescendance et est dépourvu de connotations péjoratives. La présentation visuelle est simple et utilise des pictogrammes ou des symboles.

Il est primordial de considérer que la **transmission d'information** doit se situer en amont du processus participatif afin d'outiller adéquatement les citoyens. L'information doit être **disponible, claire, compréhensible et bidirectionnelle**. Cela exige de porter attention à la visibilité des outils de communication et à la capacité des acteurs de vulgariser l'information transmise. L'information bidirectionnelle fait référence à une information qui a fait préalablement l'objet d'un dialogue avec les partenaires, membres et/ou citoyens. Sans chercher à alourdir trop la démarche de communication, il est recommandé de la réfléchir comme un processus d'interaction et non pas uniquement comme une simple transmission d'information.

2. Concrétiser la participation citoyenne

[2.1]

Prendre le temps

Chose importante, dans les deux formes de participation citoyenne présentées, amener et développer la participation citoyenne ne va pas de soi, cela **nécessite temps et effort**. Apprendre à participer, cela se fait d'abord par l'expérimentation. Donc, si on veut favoriser la participation citoyenne, il faudra **promouvoir et organiser des actions concrètes dans le milieu qui permettent ce type de participation**.

[2.2]

Clarifier les rôles et les règles d'éthique

Prenons par exemple une municipalité, lorsque les conseillers et la direction envisagent de favoriser la participation citoyenne, « ils acceptent de se départir de l'exclusivité de la décision, en acceptant d'écouter, de respecter et de prendre en considération l'expression citoyenne »⁵. Il est important que les citoyens sachent qu'ils ont un **pouvoir réel** et qu'ils pourront tirer une reconnaissance de leur participation. Ainsi, la participation citoyenne prend réellement son sens lorsque les citoyens ne possèdent pas **uniquement un rôle consultatif, mais qu'ils ont un pouvoir réel de décision**.

Les dimensions nécessaires à une participation citoyenne pour construire une vision collective et pour prendre une décision éclairée.

- | | | | |
|-----------------|--------------|----------------------------|---------------------|
| 1. Être présent | 3. Délibérer | 5. Décider | 7. Assurer un suivi |
| 2. Être informé | 4. Proposer | 6. S'engager dans l'action | 8. Évaluer |

⁵ BREUX, Sandra, BHERER, Laurence et COLLIN, Jean-Pierre (2004), *Les mécanismes de participation publique à la gestion municipale*, Document produit dans le cadre des travaux portant « Vers une gouvernance participative et une gestion efficiente » de la Ville de Gatineau.

3. Communiquer pour construire un lien significatif

[3.1] Communiquer

[3.1.1] Établir une relation entre la population et l'organisation

Pour qu'il y ait relation entre l'organisation et les citoyens, il est primordial qu'il y ait échange et même idéalement, rencontre. Il s'agit alors d'encourager des moments d'échange entre l'organisation et la population, c'est-à-dire de favoriser, comme nous avons déjà mentionné, une communication bidirectionnelle. Ainsi, un regard sur le nombre et la qualité des moments de rencontre peut contribuer à comprendre l'évolution et la construction de la relation entre l'organisation, ses partenaires, ses membres et/ou la population.

[3.1.2] Considérer la diversité des groupes sur le territoire de l'organisation

De plus, la population n'étant pas un groupe homogène, il peut être avantageux de considérer la diversité des groupes. Cette considération encourage l'inclusion de l'ensemble des groupes du territoire et l'établissement d'une relation entre l'organisation et cette diversité d'acteurs.

[3.2] Utiliser les médias de masse

[3.2.1] Rejoindre la population

Les médias de masse permettent de rejoindre simultanément un grand nombre d'individus. Toutefois, il faut considérer que ce n'est pas tout le monde qui possède un téléviseur. De plus, plusieurs personnes ont un faible niveau de lecture au point de pouvoir être jugées comme étant analphabètes. Il est recommandé qu'ils soient jumelés à d'autres outils de communication. Des stratégies complémentaires doivent alors être envisagées.

[3.3] Utiliser les réseaux comme outils de communication

[3.3.1] Reconnaître les organismes communautaires

Une bonne connaissance des organismes du milieu peut permettre à l'organisation de transmettre par le biais de ces organismes une information à une certaine partie de la population. Les organismes communautaires peuvent ainsi servir de courroies de transmission d'information à des populations qui pourraient autrement être difficiles à rejoindre.

[3.4] Utiliser les lieux publics comme espace de communication

Prenons comme exemple des panneaux d'affichage qui pourraient se retrouver dans des espaces publics afin de transmettre de l'information à la population.

[3.5] Cibler des secteurs

Un autre moyen de communication est la distribution d'information à des secteurs ciblés. Par exemple, une promotion des rabais d'accessibilité offerts pour bénéficier des activités des organismes de loisirs peut être faite dans certains secteurs plus appauvris. Bien que l'information puisse être disponible à tous par d'autres stratégies, un effort supplémentaire peut être fait pour rejoindre les personnes appauvries.

[3.6] Considérer les structures de participation citoyenne comme outil de communication

On peut se servir des groupes déjà existants comme multiplicateurs. La mise en place d'espaces, de moments, voire même de structures, qui assurent la rencontre et les échanges entre la population et l'organisation peuvent être considérés comme des outils de communication.

4. Offrir des occasions de participation citoyenne

Il est important de stimuler et favoriser la participation citoyenne par des occasions d'implication qui peuvent prendre plusieurs formes et être complémentaires entre elles :

- Mettre en place des structures d'implication permanentes ou ponctuelles
- Organiser ou supporter des projets mobilisateurs
- Supporter des projets citoyen



5. Favoriser l'implication des citoyens dans l'organisation des activités

Dans une perspective de motiver la participation citoyenne, voici les étapes à considérer :

1. Connaître son milieu (organismes, associations, leaders, milieux de vie, etc.).
2. Prendre contact personnellement avec les organismes et associations du milieu et leur proposer de s'impliquer.
3. Informer la population en général de votre intérêt envers leur implication.
4. Impliquer les organismes, associations et citoyens dès le début du projet.
5. Organiser des moments d'échanges et donner la parole aux citoyens et représentants d'organismes ou associations.

Pour favoriser la participation des personnes en situation de pauvreté, il peut être recommandé de



diminuer les coûts que peut occasionner la participation. Par exemple :

- Offrir une collation;
 - Favoriser le co-voiturage.
6. Impliquer directement les organismes, associations et les citoyens .

6. Le développement des milieux de vie

L'idée derrière la notion de développement des milieux de vie est d'attirer l'attention des organisations d'un territoire sur le développement du milieu dans lequel elles évoluent. Sans prétendre que l'ensemble des activités d'une organisation doit être orienté en ce sens, l'intention est d'amener les acteurs d'un territoire à considérer l'importance de travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie de leur milieu. Pour ce faire, il est recommandé de réfléchir à comment, par des mécanismes de concertation et de partenariat, les différents acteurs d'une localité peuvent être amenés à contribuer ensemble au développement de leur milieu.

[6.1]

Définir la notion de développement et de milieu de vie

Voici une définition de la notion de milieu de vie :

1. Un territoire de solidarité où résident des populations, des organismes, des institutions du milieu et autres services.

2. Un territoire de proximité qui renferme un potentiel de mobilisation et de synergie entre la population et les différents groupes d'acteurs.
3. Un territoire regroupant des individus d'un niveau socio-économique similaire.

[6.2]

Développement des milieux de vie et pauvreté

La volonté de trouver des solutions durables à l'appauvrissement des différents milieux d'une localité est au cœur d'une approche centrée sur le développement des milieux de vie. Cette approche suppose l'engagement des différentes organisations d'un territoire dans une démarche commune pour faire face à la complexité du phénomène d'appauvrissement des milieux. Dit autrement, il est question d'encourager la mise en place d'actions où une diversité d'acteurs, issus d'un même territoire, sont impliqués afin de développer une solution globale et durable au processus d'appauvrissement d'un milieu.

Les solutions ne sont pas simples à trouver en matière de lutte à la pauvreté et de développement des milieux de vie. Il faut être vigilant afin de ne pas uniquement déplacer la pauvreté vers d'autres secteurs. Il serait ainsi préférable de réfléchir sur la lutte à la pauvreté en termes de revitalisation des territoires.

6. Le développement des milieux de vie (suite)

[6.3] Réfléchir sur la place de l'organisation dans le développement des milieux de vie

Il est clair que la municipalité et la plupart des organisations d'un territoire n'ont pas le mandat d'intervenir directement sur le bien-être de la population et ainsi se substituer aux services sociaux. Toutefois, il n'en demeure pas moins que par leur rapport de proximité, par exemple l'école, l'arrondissement ou la municipalité, les organisations locales doivent se soucier de la qualité de vie de leur milieu. Il est surtout question de voir de quelle manière ces acteurs peuvent contribuer dans le cadre de leur mandat et de leurs ressources disponibles au développement des milieux de vie.

[6.3.1] Améliorer la qualité de vie

Pour l'organisation, s'impliquer dans le développement des milieux de vie c'est entreprendre des actions pour améliorer la qualité de vie de sa population.

Cinq dimensions peuvent être considérées pour évaluer la qualité de vie :

1. Le sentiment de fierté et d'appartenance de la population
2. L'environnement physique
Milieu sécuritaire, l'état du milieu et le type de zonage
3. La qualité des logements
Se réfère aux conditions de vie des locataires
4. Les conditions socio-économiques de la population
Espace urbain inégalitaire
5. La disponibilité et l'accessibilité des services et des commerces
Police, incendie, épiceries, banques, écoles, etc.

[6.3.2] Maintenir et développer la cohésion sociale

Toute démarche assurant la participation citoyenne contribue à favoriser la cohésion sociale du territoire. Ainsi, toute action, qui permet de consolider les réseaux sociaux ou d'en construire de nouveaux, soutient la cohésion sociale des milieux. L'égalité entre chacun des citoyens est aussi un important facteur de cette cohésion.

Il est indispensable de souligner l'importance des organismes communautaires et autres associations du territoire. Ils sont des lieux de référence pour les personnes dont le réseau social est peu significatif.

[6.3.3] Stimuler le développement local

Le développement des milieux de vie s'inscrit alors dans une perspective de **développement local**. Cette approche consiste en « une stratégie qui vise par des mécanismes de partenariat :

- à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté
- à trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de productions inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi les considérations purement économiques.

Le développement local peut se résumer comme étant une initiative qui vise à mettre à contribution l'ensemble des ressources d'un milieu afin de faire face à la complexité des problématiques sociales et économiques actuelles.

⁶ VACHON, Bernard (1993), *Le développement local : théorie et pratique*, Gaétan MORIN éditeur Québec, 301 pages.



7. Mandater un responsable du développement des milieux de vie

Dans le cas où l'organisation voudrait investir dans le développement des milieux de vie, il serait pertinent qu'elle mandate une personne responsable de ce dossier. Cette personne devrait disposer des ressources nécessaires pour s'engager dans des activités orientées vers le développement du milieu et par le fait même être un mobilisateur au sein de sa localité.

CONCLUSION

Afin d'encourager la participation et la prise en compte des citoyens (incluant les personnes en situation de pauvreté) nous vous invitons à utiliser l'outil d'aide à la prise de décision. Cet outil vous fournira des balises afin d'orienter vos décisions.

La démocratie participative est exigeante, puisqu'elle insinue que chacun s'implique et assume une part de responsabilité dans le développement de la collectivité. Il n'y a pas de démocratie participative effective sans un support constant et continu. Il ne suffit pas « d'ouvrir des espaces de participation, encore faut-il les "animer" (Alternative, 2005) ».



⁷ Les outils sont disponibles à la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie : 819 829-3822, tacae@infoll.net

⁸ Alternative (2005) : <http://democratie.alternatives.ca>



LA PARTICIPATION CITOYENNE

GUIDE DE RÉFÉRENCE [SYNTHÈSE]



Pour toute information sur ce document ou pour se procurer une copie s'adresser à :

TABLE D'ACTION CONTRE L'APPAUVRISSMENT DE L'ESTRIE (TACAE)

187, rue Laurier, local 212

Sherbrooke QC J1H 4Z4

Tél. : 819 829-3822

Courriel : tacae@infol.net

Avec la participation d'adhoc : 819 823-2227